

L'écho des Chageoyeux



*



**Chagey
Genechier**

Juillet 2021

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Cela fait un an que nous sommes élus et voici le moment de faire un petit bilan.

Avec la crise sanitaire que nous subissons depuis mars 2020, nous sommes un peu frustrés de ne pas avoir pu réaliser plus de rencontres et d'activités festives. Mais nous sommes confiants et avec le déconfinement progressif, nous souhaitons renouveler début août la "nuit des étoiles" dans une version plus ouverte et plus conviviale dès l'après-midi avec expositions, musique, collations, jeux (pétanque, foot, ...).

Pour faciliter la pratique sportive, nous avons initialisé 2 dossiers, la rénovation du court de tennis (en cours de discussion avec une entreprise) et la réhabilitation du terrain de foot avec la collaboration du club de la Haute Lizaine, où les travaux devraient bientôt débuter. En parallèle, le club de Pilates, qui a débuté en septembre 2020 et qui a été largement apprécié, sera renouvelé cette année. Une piste est également en cours pour accueillir des séances de yoga et nous espérons que le club de danse puisse enfin reprendre également. Enfin, nous ne désespérons pas d'attirer l'attention des jeunes Chageoyeux(es) pour qu'ils puissent participer, à leur façon, à la vie du village.

Pour ce qui est de l'entretien et des travaux dans la commune, nous rencontrons depuis quelques semaines des difficultés liées à la disponibilité de notre agent. Pour pallier cet imprévu, j'ai signé un contrat CUI avec un jeune étudiant d'Héricourt. J'espère que cette situation est passagère.

J'en profite pour remercier très sincèrement les conseillers(ières) et habitants(tes) volontaires qui nous ont aidé ponctuellement, ainsi que les personnes qui nettoient le long de leur propriété côté rue.

Et la fibre ... enfin les travaux se terminent et d'ici quelques semaines, vous allez être sollicités par les opérateurs internet pour vous engager sur un contrat fibre. C'est à ce moment-là que la liaison en fibre optique sera réalisée entre le boîtier sur le poteau de rue et votre prise murale. Le délai de branchement sera dépendant des opérateurs, cela peut prendre quelques semaines ou quelques mois.

En attendant, je vous souhaite un bel été et pour les plus chanceux, de bonnes vacances.

Nicolas Jouffray

Information importante sur le PLUi

Le POS (Plan d'Occupation des Sols) de Chagey est caduque depuis le 31 décembre 2020 et sera remplacé par le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) courant 2022. En attendant, le règlement en vigueur est le RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Dans le cadre de ce PLUi, nous devons définir rapidement les nouvelles zones urbanisables sur la commune, sachant qu'un quota est imposé par l'état.

Sommaire

Le mot du maire.....	2	Un peu d'écologie.....	12
Vie du village.....	3	Un peu d'histoire.....	13
Notre école.....	4	Nos correspondants	13
Les groupes de travail.....	6	Le mot du Président du Comité des Fêtes.....	14
Les choses importantes.....	8	Les associations et la Société de Pêche.....	15
... et qui fâchent (encore et toujours).....	9	Infos pratiques.....	16
Les choses qui font du bien.....	10		

* En couverture : l'avez-vous vu ce petit chevreuil protégé contre le covid dans la rue Pré la Miche ?

La vie du village



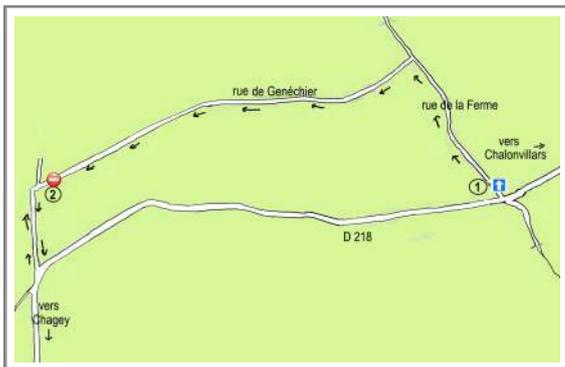
La commémoration du 8 mai 1945

Malgré les restrictions dûes au Covid, Nicolas Jouffray, maire de Chagey, a tenu à se recueillir ce 8 mai au monument aux morts, accompagné de quelques conseillers, pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale.

Après avoir posé une gerbe au pied du monument, le maire a lu le communiqué de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Ensuite il a invité Messieurs Bouteiller et Desfossez à lire les noms gravés sur le monument des combattants morts pour la France. Enfin, les participants ont observé une minute de silence.

Expérimentation d'un sens unique à Genéchier

Suite aux travaux de surface des rues de Genéchier et de la Ferme commencés pendant l'été 2020 et maintenant terminés, ces deux rues vont être mises en sens unique pour les véhicules motorisés à titre d'essai. C'est une solution pour remédier au danger de la sortie au STOP en bas de la rue de la Ferme et pour éviter d'éventuels accrochages rue de Genéchier où deux voitures peuvent difficilement se croiser. Les cyclistes, par contre, pourront continuer à y circuler dans les deux sens.



L'éclairage public



Lors de sa réunion du 26 février 2021, le conseil municipal de Chagey a voté l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 4 h du matin, ceci dans un but de :

- préserver la biodiversité (ex : pollinisation par les insectes nocturnes, reproduction des espèces nocturnes ...);
- diminuer la pollution lumineuse ;
- diminuer les dépenses énergétiques ;

Des relevés de consommation électrique (mesurée pour la rue de Couthenans, une partie de Grande Rue, rue du Fourneau, rue de la Goutte Saint Saut et rue de la Mouthe), pendant la période d'expérimentation ont permis de constater une diminution : pour le mois de juin 2021, le relevé est de 5Kw/h par nuit au lieu de 18Kw/h par nuit (si l'éclairage avait fonctionné toute la nuit).

Quelques personnes nous ont fait connaître leurs réticences quant à un sentiment d'insécurité. Or, au niveau national, une étude dirigée par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) démontre qu'il n'y a pas d'augmentation de criminalité ou d'accidents.

Notre école

Contes en forêt pour les enfants de l'école

Vendredi 28 mai 2021

En cette (première) journée ensoleillée, nous sommes partis en forêt pour une balade contée avec Cat la Bricole...

Arrivés à proximité du château d'eau, nous nous sommes laissés guider par le son de l'accordéon de la conteuse. Après la découverte de cet instrument que peu d'entre nous connaissaient, elle nous a emportés dans ses histoires : des histoires de chants d'oiseaux, de chasse à l'ours et de petit chat perdu ; des histoires de tournoi de tir à l'arc, du roi des bêtes et de Vaïana le Vaillante.



Quel bonheur de se laisser porter par sa voix pour partir avec elle dans ce monde imaginaire plein de surprises, d'humour et d'émotions.

Quel plaisir aussi de partager tous ensemble ces moments dans notre belle forêt de Chagey.

Nous sommes rentrés enchantés et dans l'attente de sa prochaine visite ! En effet, Cat la Bricole, conteuse professionnelle originaire de Saône (25), nous ravit par ses interventions dans nos classes depuis sept ans.



La conteuse

Catherine Jacquot est psychologue à Pontarlier. Elle est également artiste-soudeuse et crée des sculptures à partir d'objets métalliques

récupérés aux Emmäus.

En revanche, depuis 2012, tous les vendredis, elle devient *Cat la Bricole* et fait le tour des écoles, maisons de retraite et médiathèques pour raconter ses histoires aux petits comme aux grands.



Des enfants bien attentifs !



Des jardins à l'école !

Vendredi 25 juin, les élèves de l'école ont assisté à un spectacle à la salle Georges Brassens sur les thèmes du potager et de la biodiversité : « le secret du jardin de Clément. »

Cette animation interactive, offerte aux enfants par la coopérative scolaire, s'inscrit dans la continuité du projet scolaire de jardins pédagogiques mis en œuvre depuis quelques mois.

En effet, durant les vacances de printemps, le groupe de travail « écologie et jardins partagés », avec l'aide de la municipalité, des enseignantes et de nombreuses personnes bénévoles de notre village, s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer des bacs de jardinage à base de matériaux recyclés (palettes en bois, caisses à fruits et planches.)

Dès la rentrée d'avril, les élèves ont pu commencer à planter tomates, haricots, petits pois, pommes de terre, courgettes, fleurs, plantes aromatiques ...

Malgré le mauvais temps, ils ont bientôt pu commencer la récolte et déguster à chaque récréation des fraises, des radis, de la salade, de la menthe et de la ciboulette !!

L'entretien et l'arrosage des jardins s'effectue chaque jour et pourra se poursuivre l'année prochaine scolaire au gré des saisons.

Il est prouvé que l'implantation de ces jardins potagers dans les écoles apporte de nombreux bienfaits à nos enfants : elle permet de renforcer leur patience, leur persévérance et leur estime de soi, tout en comprenant mieux d'où viennent les fruits et les légumes et comment ils poussent.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle aventure, notamment à Gaby Jaloux, sa très dynamique initiatrice !



Les élèves de CE2 qui partent, en septembre, à l'école Poirey d'Héricourt, ont reçu un bon d'achat de 50 € à la librairie *Nom de Zeus* offert par la municipalité.

Les groupes de travail



Fabrication des jardinetts pour les écoles

Les p'tits jardins

Mi avril, les groupes de travail environnement et jardins partagés ont lancé la réalisation de jardins pédagogiques pour les écoles maternelle et primaire.

Dans un premier temps, bénévoles et élus se sont retrouvés dans l'atelier municipal pour la fabrication de bacs à partir de palettes récupérées.

Dans la bonne humeur et le bruit, nous avons décloqué la plupart des palettes et les avons assemblées pour former deux jardins verticaux pour les plantes aromatiques et un ensemble de cinq bacs pour le jardin de la maternelle. Après avoir été stockés sous le préau de l'école primaire, ils ont été imperméabilisés à l'huile de lin. Avec l'aide de Pascal, nous avons aussi récupéré des vasques en béton de la commune qu'il a transporté avec son tracteur et mis en place dans les cours d'écoles.

Et enfin toute l'équipe s'est de nouveau affairée à positionner, agraffer la toile dans les bacs, à les remplir de terre et à les installer dans chaque cours d'école. Les enfants ont alors pris plaisir à planter et semer après les vacances de Pâques. Merci à tous pour votre enthousiasme.

Le jardinage permettra aux enfants de retisser leur lien à la terre et s'ils aiment la nature et en connaissent quelques secrets, ils sauront la protéger.



Groupe de jeunes

Suite à la crise sanitaire et les restrictions liées à celle-ci, le groupe de jeunes n'a, pendant plusieurs mois, pas pu se réunir. L'association n'a encore pas vu le jour mais les jeunes sont bien motivés à la faire naître rapidement. L'équipe a donc été ravie de se retrouver un samedi matin fin avril ainsi que le samedi matin suivant afin de mettre en place un projet de réfection des vestiaires près du stade de foot.

Le premier rendez-vous, a permis à chacun de se rendre compte des différents travaux à effectuer sur le bâtiment, puis il a été décidé de mettre en place un projet de peinture des murs extérieurs. Une fresque sur les animaux et le sport a donc été retenue.



Le second rendez-vous, sous la pluie (ce qui n'a pas arrêté nos jeunes très courageux), a permis de faire le nettoyage de la façade extérieur du bâtiment. Avec l'aide de Monsieur Michel Ferry, que nous remercions vivement, le crépi du bâtiment a pu être réalisé.

Prochaine étape, la sous-couche de peinture et la réalisation de la fresque ! Affaire à suivre...



Avis aux auto-entrepreneurs !

Projet d'un marché de produits locaux et de créations artisanales

Le groupe de travail "consommation locale et raisonnée" est à la recherche de producteurs, artisans et auto-entrepreneurs locaux qui seraient intéressés de participer à un marché à Chagey qui aurait lieu une ou deux fois par mois. S'il y a de l'intérêt, on espère mettre ceci en place cet automne.

Si vous êtes, ou connaissez, un ou une auto-entrepreneur, producteur agricole ou artisan et aimeriez faire connaître ses / vos produits ou créations dans notre village, veuillez laisser vos coordonnées à la mairie de Chagey et nous vous contacterons.

La Salle Georges Brassens

Profitant de la crise sanitaire et la fermeture de notre salle des fêtes, le groupe de travail responsable de la gestion de celle-ci a complètement revu tous les aspects de sa sécurité. Par conséquent, la mairie a pu réouvrir la salle quand les restrictions ont été levées car tout est maintenant aux normes !

Différents travaux de mise aux normes et de sécurité



Remise en conformité et installation de nouveaux extincteurs



Achat d'un nouveau défibrillateur



Changement des blocs de secours



Eclairages avec détecteur de présence aux différentes sorties



Suppression de l'estrade non homologuée



Installation d'un ferme-porte



Nouveau plan d'évacuation



Les choses importantes...

Le cimetière...

Les cavurnes

Dans le cadre de l'amélioration du cimetière, la Mairie a décidé de créer un nouvel emplacement cinéraire dit "cavurne".

Le cavurne s'est quoi ?

Il s'agit d'un tout petit caveau 50x50x50 cm en béton " individuel" construit en pleine terre. On peut y placer de une à quatre urnes funéraires. Il est refermé par une dalle de béton ce qui le rend étanche et permet de protéger l'urne contre l'humidité.

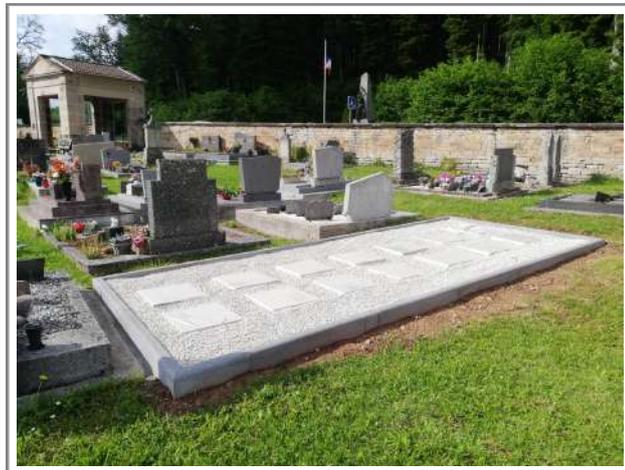
Chaque cavurne peut être personnalisé dans la limite de son espace (stèle, fleurs, plaque...)

Les travaux ont été confiés à l'entreprise de marbrerie et pompes funèbres **ERNWEIN** située à Morvillars dans le Territoire de Belfort, pour un montant total de 6810 € TTC, comprenant quatorze cavurnes.

La durée d'une concession est de 30 ou 50 ans renouvelables.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie.

Un espace **jardin du souvenir** sera prochainement créé.



Assainissement

Après l'hiver et le printemps pluvieux que nous avons passés, nous avons bien compris que certaines parties de notre réseau d'assainissement sont dans un état vétuste avec énormément d'eau parasite.

Nous ne connaissons pas exactement l'état des canalisations et nous sommes donc obligés de commencer par faire un diagnostic général.

Luze étant dans une situation similaire, ensemble nous lançons un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) avec le syndicat mixte de la Luzine. Nous avons demandé à Ingénierie70 de nous accompagner en tant qu' Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Ce schéma directeur est la première étape pour avoir une évaluation fiable du réseau (il va durer environ un an) et avoir une vision à long terme des travaux à prévoir pour éviter les "débordements" lors de fortes pluies.

Cette étude devrait être financée à hauteur de 50% par l'agence de l'eau et de 15% par le département. Et pour les futurs travaux, nous pouvons espérer des aides jusqu'à 80% si nous respectons certains critères comme le prix minimum d'assainissement d'environ 1€ / m³. Pour pouvoir bénéficier de ces aides, avec la commune de Luze, nous avons décidé d'harmoniser les taxes d'assainissement entre les deux villages, soit 40€ pour la part fixe et 0,48€ / m³ pour la part variable.

A savoir que la compétence Assainissement sera transférée à la CCPH d'ici 2026.



... et qui fâchent (encore et toujours !)

Petit rappel sur les nuisances sonores

En cette période estivale, nous avons tendance à passer davantage de temps à l'extérieur. Il faut donc rester vigilant pour ne pas perturber le voisinage avec des bruits qui peuvent s'avérer gênants par leurs durées, leurs répétitions ou leurs intensités : musique, cris ou aboiements d'animaux de compagnie, moteurs bruyants de voitures ou de cyclomoteurs ...

L'arrêté préfectoral du 18 mai 2006 prévoit des tolérances pour les travaux de jardinage ou de bricolage nécessitant des appareils à moteur thermique :



Du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 19h30
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Déchets sauvages : jusqu'à 1 500€ d'amende !

Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Crédits : Service Public (DILA)

Aujourd'hui encore, nous avons la mauvaise surprise de constater que des sacs de déchets en tout genre continuent d'être déposés aux pieds des points de collecte.

Nous vous rappelons que cette incivilité est passible d'une amende.

La déchetterie d'Héricourt se situe à moins de cinq kilomètres, est ouverte six jours sur sept et accueille gratuitement tous les particuliers.

Arrêtons ces incivilités et adoptons ensemble les bons gestes.

La sécurité dans notre village

Le stationnement sur un trottoir ou un passage protégé est une gêne qui met en danger les piétons notamment les personnes à mobilité réduite, les enfants et les utilisateurs de poussette.

Ne cédon pas à la facilité et à l'incivisme. Dans la plupart des cas, il existe des places libres à proximité, sur un parking ou à des emplacements réservés.

Le stationnement aux abords de l'école : il est demandé expressément aux parents ou aux accompagnants de ne plus stationner en dehors des places prévues à cet effet. Le parking est assez grand pour tous vous accueillir. Faire au besoin quelques mètres à pieds c'est bon pour la santé et c'est bon pour « bien vivre ensemble ».



La sécurité est l'affaire de tous. Montrons l'exemple à nos enfants.

... et les choses qui...

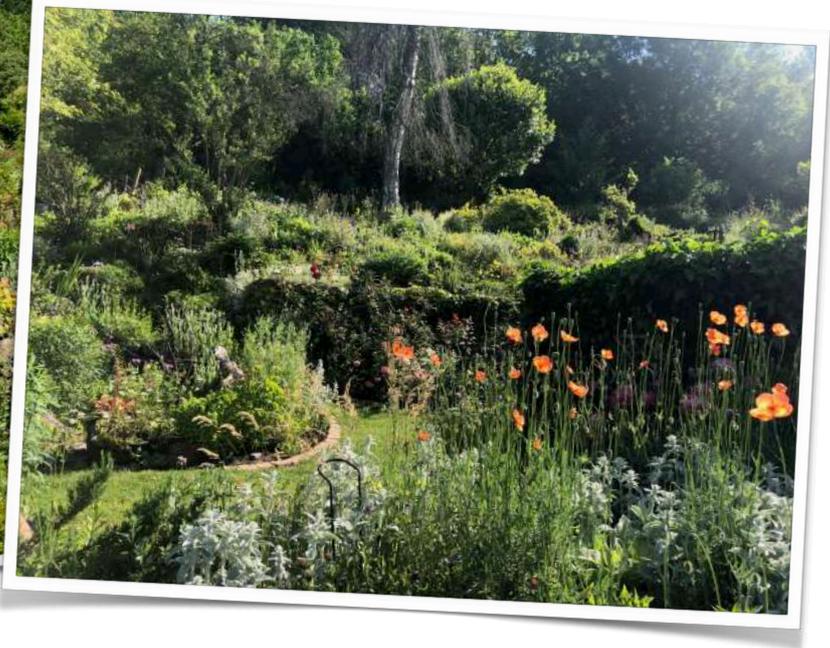
" J'aime tout ce qui est beau ! " Viviane Fleurot

Vous l'avez certainement déjà admiré si vous vous êtes promenés le long de la Grand Rue là où débouche la rue du Temple. C'est ce jardin exceptionnel dans lequel Madame Viviane Fleurot prodigue tout son talent, telle une artiste qui crée un gigantesque tableau. Ce travail de passionnée a commencé il y a un peu plus de vingt-cinq ans quand Madame Fleurot et son époux, aujourd'hui décédé, sont arrivés à Chagey. À cette époque, la maison qu'ils venaient d'acheter n'avait pas de jardin. Le terrain qui l'entourait était juste un talus où poussaient de beaux arbres et où diverses mousses recouvraient le sol caillouteux, parfois détrempé par de nombreuses sources.

C'est difficile d'imaginer la quantité de terre que cette créatrice a dû déplacer par seau et par brouette pour transformer ce talus, petit à petit, mètre carré par mètre carré, en une succession de terrasses séparées par de petits chemins de gazon ou de pavés, de volées de marches en pierres ou en dalles, de structures fabriquées à partir de branchages, de pierres, de fer forgé ou de petits arbres sculptés avec soin.

Ce travail d'amour et de passion a donné un patchwork dans des tons de verts en toile de fond, contre lequel l'artiste pose des touches de couleurs tout au long de l'année grâce à ses choix de fleurs et d'arbustes qui s'épanouissent selon la saison. Madame Fleurot est d'avis que "la main verte" n'existe pas. Il faut beaucoup de patience et d'observation pour découvrir l'endroit où une plante veut bien s'installer pour de bon, là où le voisinage lui plaît. Si une plante pose problème, notre jardinière se frotte les mains, car c'est à ce moment-là qu'elle commence vraiment à s'y intéresser. Puisant dans ses encyclopédies et revues spécialisées, et déplaçant ses nouvelles acquisitions, elle apprend sans cesse les besoins de chaque espèce. En l'écoutant prononcer les noms botaniques de certaines plantes, on est conscient du plaisir que ces sons lui procurent, comme une belle musique.

Nous espérons que Madame Fleurot continuera longtemps à nous régaler avec son tableau sans cesse en évolution, et nous lui souhaitons encore de très belles découvertes horticoles.



Ne jetez plus vos bouchons !

Les bouchons ou toutes fermetures en plastique sont présents dans presque toutes les pièces de notre maison : cuisine, salle de bain, bureau

En les conservant, vous faites d'une pierre deux coups. En effet, donner une seconde vie à ces petits plastiques en les transformant en d'autres objets est une façon de valoriser les déchets et donc de faire un geste pour l'environnement.

L'association Récuplast, dont le siège social est situé 16 rue des Lys à Valdoie, collecte toutes les fermetures en plastique : les bouchons des bouteilles d'eau, de lait, des produits ménagers, de dentifrice ..., les couvercles de Nutella, de cacao ..., les bouchons de stylos, marqueurs, colles ...

Les collectes sont ensuite triées par des bénévoles dans leur local du Fort Hatry à Belfort. Les bouchons sont envoyés à l'usine SULO à Langres afin d'être recyclés sous forme de conteneurs. Les autres sont broyés par leurs soins et conduits à Valay, en Haute-Saône, pour en faire des poubelles de ménage, des arrosoirs ou autres accessoires sauf alimentaires.

Le bénéfice des ventes est distribué à des associations humanitaires.

En 2019, l'association Récuplast a fait dons de :

- 320,75 € aux Restos du Cœur
- 1 000 € à Cyclo d'Oye pour l'achat d'un tandem à assistance électrique
- 1 000 € au service pédiatrie de l'HNFC, association « un enfant un sourire »
- 1 000€ au Comité Départemental Handisport pour l'achat d'un fauteuil de sport
- 1 500€ à l'école de chiens guides d'aveugles de Cernay



POINTS DE COLLECTE

- * Chez Gilbert et Madeleine GIRODS
2 rue du haut à Chagey
A déposer 7j/7 au pied de la boîte aux lettres ou de la porte d'entrée
- * A l'école dès le mois de septembre

APPEL A BENEVOLES

L'association Récuplast fait appel à des bénévoles pour participer au tri le vendredi de 13h30 à 16h30 dans la cellule du Fort Hatry à Belfort (derrière le gymnase « le Phare »).

Renseignements au 06 45 76 37 36



La municipalité tient à remercier vivement toutes les Chagoyeuses et Chagoyeux qui nettoient les fontaines et désherbent les trottoirs et plates-bandes devant leur maison.

MERCI !



ATTENTION à la RENOUEE DU JAPON (REYNOUTRIA JAPONICA) !

Plante originaire d'Asie, herbacée vivace à rhizomes formant des tiges creuses pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, à grandes feuilles et petites fleurs blanches (floraison août septembre). Déjà introduite en Europe au Moyen Age par la route de la soie, elle fait son apparition en France en 1939.

La renouée du Japon prospère sur tout type de milieu (bords de routes, berges, falaises calcaires,...).

Cependant, elle affectionne plus particulièrement les milieux humides et drainants (cours d'eau).

Elle se reproduit de façon végétative, à partir de rhizomes souterrains, desquels croissent d'autres pieds. Ainsi durant son cycle biologique, la renouée n'a de cesse d'accumuler des réserves dans les rhizomes pour assurer sa reproduction. Elle va croître sur les terrains nus, avant que d'autres plantes s'y installent. Les premières pousses apparaissent dès la fin de l'hiver. La vitesse de croissance très élevée et la production d'une biomasse foliaire importante font que le secteur va être rapidement recouvert d'un tapis de renouée bloquant la pénétration de la lumière et empêchant le développement d'autres

espèces. En outre cette surface foliaire va capter un maximum de rayonnement solaire et garantir une photosynthèse très élevée. Les nutriments sont stockés dans les rhizomes qui atteignent plusieurs mètres de long et qui peuvent descendre jusqu'à deux mètres sous terre. La constitution de massifs de renouée est donc très rapide et devient la source de dissémination par la propagation de fragments de rhizomes, de boutures de tiges ou de transport de terre contaminée pour les chantiers, qui contribue à la colonisation d'autres zones.

Véritable menace pour la flore locale et la biodiversité, elle augmente aussi l'érosion des sols entraînant des risques d'inondation et occasionne des dommages aux infrastructures.

A l'heure actuelle, il n'existe aucune technique d'éradication définitive de la Renouée. Les mesures sont donc essentiellement préventives.

ON NE PEUT RAISONNABLEMENT QUE CONSEILLER DE VEILLER A CONTENIR LA RENOUEE :

Evitez de débroussailler ou de tondre la plante. Préférez plutôt un arrachage manuel et régulier.

N'acceptez pas de terre dont vous ne connaissez pas la provenance.

Evitez de mettre la Renouée au compost ou dans les déchets verts de votre déchetterie (demandez à un agent pour les mettre dans les déchets destinés à l'incinération).

QUELQUES PISTES POUR LA CONTENIR:

Les arrachages réguliers et sur plusieurs années peuvent finir par l'épuiser.

Après le premier nettoyage de printemps, il est possible de déployer une bâche noire ou un géotextile épais et plus grand que la surface occupée par la plante, ainsi les tiges et rhizomes privés de lumière seront contenus.

LA RENOUEE FIGURE PARMI LES 100 ORGANISMES ENVAHISSANTS LES PLUS NUISIBLES DU MONDE.

Il existe aussi dans notre région d'autres plantes invasives telles que : **L'impatience de l'Himalaya (ou balsamine géante), le robinier faux-acacia, l'ambrosie à feuilles d'armoise, jussie à grandes fleurs, la Berce du Caucase, le seneçon du Cap, et le solidage ou verge d'or du Canada.**



De la renouée du Japon pousse à plusieurs endroits à Chagey comme ci-dessus, près des vestiaires du foot.



... et un peu d'histoire

Il y a 150 ans Chagey au cœur de la bataille.

Un siècle et demi après, ouvrons le livre des souvenirs de la guerre franco-allemande de 1870-1871. Notre village a connu l'invasion début novembre 1870. L'investissement de Belfort commence pour un siège de 103 jours. Les environs sont soumis aux passages incessants de troupes, provoquant des réquisitions diverses, violentes et pesantes. L'arrivée de l'armée de l'Est chargée de libérer Belfort en janvier 1871 intensifie la présence des soldats allemands. Le centre de la bataille est sur Chagey et Luze. Jusqu'ici, nos villageois entendaient quotidiennement les canons du camp retranché de Belfort et ceux des assiégeants.



Cette fois, au cœur de la grande bataille, les obus des belligérants vont siffler au ras des toits. Les 15, 16, 17 et 18 janvier c'est la guerre dans son horreur qui est là. Les Allemands ont fortifié nos villages en crénelant les maisons qui servent de postes de tir au fusil. Ils ont disposé une puissante artillerie sur les hauteurs de Luze et du Mont Vaudois qui fauche par rangs entiers les fantassins français au sortir du massif forestier. Le 18 janvier les derniers combats ont lieu pendant que commence la retraite.

Une ambulance provisoire est installée Grande Rue au presbytère protestant. Les croupes de la rive droite de la rivière sont couvertes de cadavres, dont une partie recevra sépulture en fosse commune au cimetière. Le maire de Chagey, Georges Amey, et le pasteur Georges Girardez ont obtenu l'autorisation de sortir recueillir les blessés. Ils sont requis d'office pour les corvées funèbres. Les noms de neuf soldats décédés sont à conserver en souvenir, trois sont morts au siège de Belfort, quatre en captivité ; tous de Chagey et Genéchier, deux blessés sont morts à l'ambulance, l'un des Deux-Sèvres, l'autre de la Manche.

Claude CANARD

Le "moblot" - surnom que la population en 1870 donna spontanément aux gardes mobiles, incorporés dans la Garde nationale.



Nos correspondants



Correspondant Défense : Mme DOENLEN Cécile

Rôle : Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.



Correspondant Vigipirate : Mr BOUTEILLER Alain

Rôle : Pertinence des règles de protection dans les actions et décisions du conseil municipal.



Correspondant COVID : Mr SONNET Christophe

Rôle : Pertinence des règles sanitaires dans les actions et décisions du conseil municipal.

Le comité des fêtes et ...

Parole au président du comité des fêtes

Le comité des fêtes se réveille doucement de son long sommeil ... indépendant de sa volonté. Mais toute l'équipe est sur le qui-vive pour organiser les manifestations qui vous ont manqué !

Le samedi 22 mai, le groupe activités partagées a organisé, avec le comité des fêtes, une action "désherbage du village" suite à l'absence de l'employé municipal, et quelques valeureux volontaires y ont participé pour rendre le village plus propre. Mais il y a encore de quoi faire ...

Nous avons décidé de décaler le *marché aux puces* du dimanche 6 juin au dimanche 26 septembre; nous savons que ce rendez-vous est important dans la vie du village et nous espérons vous y retrouver très nombreux.

Le groupe culture avec le comité des fêtes organise pour la deuxième année consécutive la *Nuit des Étoiles* le samedi 07 août avec de nombreuses animations.

Et vous pourrez participer à *la randonnée* du dimanche 5 septembre qui se déroulera aux Mille Étangs.

Une matinée nettoyage est prévue le samedi 25 septembre pour garder notre village propre. Le jeudi 18 novembre aura lieu la traditionnelle *soirée Beaujolais*, suivie le vendredi 4 décembre de *la Saint-Nicolas* et du *Téléthon* le samedi 5 décembre.

La vie reprend son cours (espérons que le calendrier ne soit pas à nouveau chamboulé !) et nous allons donc continuer, le comité des fêtes et le groupe culture, à vous divertir par le biais de manifestations en tout genre.



Le Président, Michaël GOGUILLON



FÊTE DE LA PÊCHE

Le dimanche 6 juin 2021 a eu lieu la Fête Nationale de la Pêche, organisée par la Fédération de Pêche et du Milieu Aquatique de VAIVRE et MONTAILLE et de l'AAPPMA de CHAGEY, aux abords de la salle Georges Brassens.

Dernière minute !

Réservez votre soirée du samedi 7 août pour regarder les étoiles avec nos deux astronomes, Ludo et Denis. Et en attendant la tombée de la nuit, vous pourrez pique-niquer, écouter de la musique et chanter, si vous le souhaitez, au terrain de foot et visiter une expo photo dans la salle Georges Brassens.

La Nuit des Étoiles le samedi 7 août 2021

Qu'est-ce qu'une gratifieria ?

Rien ne s'y vend, c'est juste pour des dons...

Avez-vous quelque chose dans votre grenier, votre cave, ou votre garage dont vous n'avez plus besoin et dont vous souhaitez vous en débarrasser ? Avez-vous des vêtements que vous ne mettez plus mais qui encombrant vos tiroirs et armoires ? Ou peut-être un meuble qui ne va plus avec le nouveau décor de la maison ? Êtes-vous fort en français, en maths, en physique... et aimeriez faire profiter un.e jeune qui rame pour comprendre ses devoirs ?

Si vous répondez à une de ces questions par "oui", alors visitez notre page "Gratifieria" sur le site internet de Chagey, rubrique "Animations et culture". Rien ne s'y vend, c'est juste pour des dons...

... les associations

- **Le Comité des Fêtes** : Président : M. Michaël GOGUILLON Tél : 06.98.98.19.73
- **Le Club de la Diaichotte** : Président : M. Jean-Claude SAINSIMON Tél : 09.65.21.66.60
- **L'association Féminine** : Présidente : Mme Brigitte CASTOR Tél : 06.10.69.10.57
- **La société de Pêche** : Président : M. Michel FERRY Tél : 03.39.02.25.81
- **La société de Chasse** : Président : M. Sylvain BELTRAN Tél : 06.64.36.75.08
- **L'ACO Vélo** : Président : M. Eric RAYOT Tél : 03.84.46.35.55
- **L'ACO Danse** : Président : M. Guy REBERT Tél : 03.84.46.07.83
- **L'ACO Tennis de table** : Président : M. Jean-Pierre GILLET Tél : 03.84.46.28.96
- **L'Entente Sportive de la Haute Lizaine** : Président : M. Pascal MONNIER Tél : 03.84.46.22.23
- **L'association Saint Martin** : Président : M. Hervé DESFOSSEZ Tél : 03.84.46.33.93
- **Fit'Form Pilates** : Présidente : Mme Anne-Marie BOUCHÉ Tél : 06.99.41.11.42

Parole au Président de l'association de pêche

AAPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) de CHAGEY Haute-Lizaine

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2020 a été une bonne saison pour la vente des cartes de pêche : 70% de plus que sur l'année 2019, malgré la crisesanitaire liée à la COVID 19.

Nous avons deux dépositaires pour l'achat de ces cartes et je les remercie pour leur collaboration :

- la **boulangerie SARRE** à CHAGEY
- le **moulin GHEERBRANT** à CHENEBIER

Deux nettoyages de rivière ont été effectués dernièrement, à hauteur du terrain de football et derrière le cimetière. D'autres sont prévus pour septembre.

Je remercie Monsieur le Maire et ses conseillers pour leur soutien.

Une journée de découverte de la pêche était programmée avec les écoles du village, mais n'ayant pu être réalisée en raison du confinement, elle est reportée **courant avril 2022...**

Un repas « carpe-frites » est également prévu le **dimanche 7 novembre 2021.**

Une réflexion est en cours avec la municipalité et la Fédération de Pêche sur l'éventuelle construction d'une passerelle.

Organisation de l'association :

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| - président | Michel FERRY |
| - vice-président | Sylvie CHASSOT |
| - trésorière | Bernadette HUMBRECHT |
| - secrétaire | Asses AMOS |
| - président d'honneur | Jacques STANTINA |

Notre association se compose de douze membres. Si d'autres personnes souhaitent se joindre à nous, elles sont les bienvenues. Il suffit pour cela de contacter le Président, Michel FERRY au **06 35 55 83 87.**

Le Président, Michel FERRY

Aux président.e.s des associations.

Si vous souhaitez parler de votre association dans les prochains bulletins, vous pouvez nous contacter par mail : echanges.mairie.chagey@free.fr ou sur le cahier des groupes de travail au secrétariat de mairie.

Infos pratiques

Horaires du secrétariat de mairie

LUNDI _____ 9h – 12h30
MARDI _____ 9h – 12h30 / 13h – 16h
MERCREDI _____ 9h – 12h30 / 13h – 16h
JEUDI _____ 9h – 12h30 / 13h – 16h
VENDREDI _____ 9h – 12h

Tél mairie : 03 84 56 80 16

Horaires des permanences avec les élus

MARDI _____ 13h30 – 15h30 Nicolas JOUFFRAY
MERCREDI _____ 16h – 19h Maire et adjoints
JEUDI _____ 13h30 – 15h30 Nicolas JOUFFRAY

Mail : mairie.chagey@wanadoo.fr

ATTENTION ! Le secrétariat sera fermé du jeudi 26/08 au mardi 14/09 inclus

Voir aussi :

- mail avec les élus : echanges.mairie.chagey@free.fr
- l'application mobile : www.panneaupocket.com
- site internet : www.chagey.fr

Permanences numériques à HERICOURT

Pour effectuer des démarches administratives ou pour utiliser les outils numériques :

- ADCH (Agir pour Développer les Compétences Humaines)
4, faubourg de Montbéliard – tél : 03 84 46 89 90
mardi matin : 8h30 – 12h
- Point d'accueil numérique CAF
5, rue du 11 novembre – tél : 09 69 37 32 30
du mardi au vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h
et samedi : 9h – 12h / 14h – 17h

NUMEROS UTILES

Assistantes maternelles - Marie-Odile VITTE : 07 60 39 71 26
Cécile DOENLEN : 06 65 26 09 36
Gabrielle PIGUET : 06 21 73 24 00

Transport à la demande et Navettes Hôpital Trévenans - HERIVA
réservations : 0 810 070 400

Animaux sauvages blessés - ATHENAS
366 chemin du Montceau 39570 L'ETOILE : 03 84 24 66 05

Maison de l'Enfant de la Communauté des Communes du Pays d'Héricourt : 03 84 36 60 65

NUMEROS D'URGENCE

SYNDICAT des EAUX Champagny 03 84 23 17 92 Service astreinte 07 77 82 92 43

En cas de dysfonctionnement des numéros d'appels d'urgence (15 - 17 - 18), voici les numéros d'urgence à dix chiffres :

15 SAMU 03 81 66 85 14 ou 03 81 21 40 00 ou 06 36 08 62 43.

17 Police (VESOUL) 03 84.36 64 22 ou 06 34 44 38 72 / (HÉRICOURT) 03 84 36 64 22 ou 06 34 44 38 72

18 Pompiers 03 84 77 18 12 ou 06 07 41 59 91

Médecins de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

Appel d'urgence européenne 112

Enfance maltraitée 119

Violences conjugales 3919

Appel d'urgence Sourds et Malentendants 114

Centre antipoison Nancy 03 83 22 50 50

